

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22 JANVIER 2022

Présents : Patrick GARNIER - David VALNET - Guillaume MANCHE - Gilles GUERIN - Thierry LUSSIAUD - Alain ETIENNE - François GERARD

Absent excusé : Thierry DULIEU - Maxime BERGER - Olivier ECOSSE - Claude GENTILHOMME

Début de la réunion : 14 h 30 à la Concession

1 - VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 NOVEMBRE 2021

Le procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2021, diffusé avant la réunion, est validé par l'ensemble des participants.

2 - MORZINE

Rappels :

Du Jeudi 14 au dimanche 17 juillet 2022

Possibilité de 18 participants

La pré-réservation des trois bâtiments habituellement retenus a déjà été faite par David VALNET. L'assurance annulation n'a pas été retenue (conditions d'application dissuasives).

Date limite d'inscription le 15 mai 2022, avec versement de 165 € par personne, non remboursable.

Parcours aller le 14 juillet par SAINT CERGUE, NYONS, et parcours retour évitant GENÈVE par CHATEL à confirmer par les Activities Officers. David VALNET rappelle que la SUISSE fait la chasse au bruit, et qu'il convient de se renseigner sur ce point.

Deux grandes sorties à programmer par les Activities Officers : Alain ETIENNE propose une boucle THONON - THONON, et aussi SAMOENS MORZINE par le col de JOUX PLANE. Guillaume MANCHE évoque également les sorties proposées par l'Office du Tourisme.

Prévoir également des balades éventuellement plus courtes.

Il importe que la sortie MORZINE soit rapidement proposée sur le site du FCCF.

Alain ETIENNE propose qu'un groupe des Activities Officers soit constitué, sur WhatsApp par exemple, pour faciliter les échanges.

Penser à emporter drapeau et banderoles du Chapter.

3 - SUJET INCIDENT DU PREMIER POINT : COMMUNICATION

Actuellement, ne figure sur le site FCCF aucune des activités arrêtées lors de la réunion de novembre dernier et présentées aux membres lors de l'AG, ce qui pose un problème de visibilité de notre action.

La gestion des activités relève de l'action des Activities Officers, qui peuvent, en cas de besoin, faire appel à d'autres membres du Bureau.

Il s'avère que les Activities Officers nouvellement élus ne bénéficient pas des accès particuliers au site FCCF, et ne peuvent donc inscrire les activités.

Maxime BERGER sera contacté par David VALNET, pour lui demander de faire en sorte que tous les membres du Bureau puissent inscrire les activités décidées par le Bureau. Il conviendra également que soient supprimés les droits d'accès accordés antérieurement aux membres qui ne font plus partie du Bureau.

Concernant la communication par messagerie entre les membres du Bureau, David VALNET rappelle qu'il convient qu'un seul sujet soit traité par message, sans reprise de l'intitulé d'un message précédent de nature différente. A défaut, la communication devient rapidement compliquée.

François GERARD rappelle qu'Alain ETIENNE s'était proposé pour apporter de l'aide à Maxime BERGER. Alain ETIENNE fait remarquer qu'il ne lui sera pas possible d'intervenir sur les programmations particulières rédigées par Maxime BERGER, alors qu'il aurait pu agir si le FCCF avait fait appel à un progiciel de développement de site, comme il le fait lui-même avec son club moto

Gilles GUERIN intervient alors pour souligner la relative fragilité de la position du FCCF et de son site, s'il advenait que Maxime BERGER soit indisponible.

Ce point sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

4 - POINT SUR LES INSCRIPTIONS ET RELANCE 2022

Actuellement, 29 membres seulement ont renouvelé leur inscription.

Communication à faire par David VALNET, en précisant qu'au 15 février 2022, les membres n'ayant pas renouvelés seront radiés du site et perdront leur droit d'accès.

Il serait toutefois souhaitable que, bien avant cette date, le site fasse mention des propositions d'activité 2022, pour retenir l'attention des membres.

Message à passer à Maxime BERGER pour que les radiations soient effectives.

5 - MISE EN PLACE DE LA BOUTIQUE SUR LE SITE

Aucune avancée connue sur ce point. Attente d'une information de Maxime BERGER.

6 - SORTIES PROPOSEES PAR LES AUTRES CHAPTER

Patrick GARNIER présente sommairement les sorties proposées par les autres Chapters (BORDEAUX, PARIS, LA ROCHELLE, ...), ainsi que les HARLEY DAYS à PRAGUE.

Il est convenu qu'une information sera transmise aux membres, à charge pour les intéressés de s'inscrire individuellement, le FCCF n'étant pas organisateur de sortie vers ces manifestations.

D'autres sorties, qui pourraient être organisées par le Chapter, sont alors abordées.

Alain ETIENNE propose trois idées de sorties :

- 19, 20 et 21/08/2022 : Classic Racing Motorcycles Belgium, à GEDINNE en Belgique
- Sortie en Lorraine, avec visite du site gallo-romain de GRAND
- 7, 8 et 9/10/2022 : reconstitution historique de l'embouteillage à LA PALISSE

Gilles GUERIN propose deux idées de sorties :

- 23, 24 et 25 septembre 2022 à SAINT-CYPRIEN pour les Late Summer Days, organisés par le PERPIGNAN CHAPTER.

Il propose un départ le 22 septembre avec arrivée le jeudi soir, activité sur place les 23 et 24 et retour le 25 septembre, l'aller et le retour s'effectuant par autoroute (720 km et 9 h de route). Possibilité de séjour plus long pour ceux qui le souhaiteraient.

Hébergement en VVF Gendarmerie ARGELES, dans des chalets neufs, comportant trois chambres, loués pour 61 € par jour, soit environ 20 € par chambre (taxe de séjour en sus de 0.22 € par personne et par jour), avec une option à 40 € par semaine pour la fourniture des lits faits à l'arrivée, des serviettes et du ménage en fin de séjour. Petit déjeuner possible sur place. Une location par chambre (et non pas par chalet) est également possible sur la base de 75 € par jour.

La réservation doit être faite avant fin juin.

Possibilité de balades : COLLIOURES, VILLEFRANCHE DE CONFLANS, PERPIGNAN.

- 5 mars 2022 : salon du 2 roues à LYON. Achat des billets à faire avant le 15/02. Voyage en moto, si le temps le permet, ou en voiture.

De façon incidente sont également évoquées les possibilités de balade après BBQ. Il avait été envisagé leur suppression, pour éviter tout risque éventuel lié à l'alcool. Toutefois, plusieurs membres sont en demande de balade après BBQ.

Après échanges de vues, il est décidé :

- Continuer les balades après BBQ, avec un rappel formel des responsabilités de chacun effectué chaque fois par le Director.
- Mise en place d'un mouvement tournant des membres du Bureau en charge du rangement après BBQ.

La mise en place a été évoquée d'une liste des participants à la balade, avec signature en regard d'un texte de rappel de responsabilité, qui serait demandée lors du paiement du BBQ (*FGE : à mon sens, processus lourd et compliqué à mettre en œuvre, alors qu'il y a déjà un document général signé*).

7 - POINT CONTRAT BANQUE CAFC

Pas encore de retour de ce contrat (point suivi par Patrick GARNIER).

8 - DIRECTOR MEETING

Ne se tiendra pas en présentiel, mais sous forme d'une vidéo conférence le 29 janvier de 15 h à 18 h.

Patrick GARNIER, Guillaume MANCHE et David VALNET se connecteront à cette conférence.

9 - QUESTIONS DIVERSES

- **Page Facebook du FCCF :**
Réouverture par David VALNET fin février 2022 après mise à jour de la liste des membres. Modérateur : Gilles GUERIN.
- **Nom de domaine du site FCCF :**
Concernant le nom de domaine du FCCF (franche-comte-chapter.com), il n'y a pas de problème particulier. Il est en gestion chez un Registrar qui doit être IONOS, organisme auprès duquel nous payons ce droit de gestion annuellement (une dizaine d'€ en règle générale).

Si un jour nous devons changer d'hébergeur de notre site Internet, il est toujours possible de faire une demande de transfert de gestion de nom de domaine auprès du nouvel hébergeur qui deviendra notre nouveau Registrar (ils ont des procédures simplifiées maintenant pour réaliser cela). C'est même conseillé de le faire dans ce cas-là.

- **Création d'un groupe WhatsApp Morzine :**
Guillaume MANCHE, Thierry LUSSIAUD et Alain ETIENNE.
- **Activités :**
Alain ETIENNE remarque la nécessité d'étoffer les activités proposées le dimanche.

Fin de la réunion à 16 heures 45.

PROCHAINE REUNION :

Samedi 12 février 2022 à 9 h à la Concession